



*N.K. - F.N.J.P. NATIONALE KAATSFEDERATIE -
FEDERATION NATIONALE DES JEUX DE PAUME*

Réunion du CS du 18 juin 2018

Présents : MM. Dupuis , Nelis ,Chavee, Van Eesbeeck et Cassart

Mr DUPUIS Claude préside la séance.

- 1. Convocation de Monsieur CARTON Olivier. (Capitaine de Wieze),VANDERCAPEL Georges (spectateur) et de Madame DUSEPULCHRE Patricia (Arbitre) suite aux incidents relatés lors de la lutte Genappes - Wieze et au rapport complémentaire de l'arbitre**

Excusé : DUSEPULCHRE Patricia-VANDERCAPEL Georges

Présent : CARTON Olivier

VANDERCAPEL Georges signale qu'il n'a pas vu la ou les personnes qui ont bousculée

Madame DUSEPULCHRE.(communication téléphonique avec le secrétaire du CS)

Lecture du rapport de Madame DUSEPULCHRE au joueur CARTON Olivier.

Les membres du CS entendent Monsieur CARTON qui nie avoir bousculé et insulté Madame DUSEPULCHRE.

Attendu que la version du joueur et le rapport de l'arbitre présentent d'énormes discordances, et après en avoir délibéré, les membres du CS décident :

013 Attitude incorrecte / Conduite anti-sportive

Amende de € 50

+ suspension d'un 1 mois avec sursis pour Monsieur CARTON Olivier.

135 Arbitre ne transmettant pas de rapport circonstancié après incidents

Amende de € 30 pour Madame DUSEPULCHRE Patricia.

2. Lutte Oeudeghien-Terjoden

Le joueur VAN HEMELRIJCK Sven quitte le terrain sans en avertir l'arbitre.

Présent: DRUART Dominique

Excusé : VAN HEMELRIJCK Sven

Les membres du CS entendent Monsieur Druart qui confirme son rapport complémentaire.

Après en avoir délibéré, les membres du CS décident :

067 Joueur quittant le terrain sans en avertir l'arbitre, sauf motif légitime

Amende de € 50 + disqualification pour la suite de la journée pour le joueur VAN HEMELRIJCK Sven

3. Lutte Aisemont - Genappe

Le capitaine de Genappe VANDENBULCKE Franck oublie de signer le rapport d'arbitrage.

050 Capitaine qui oublie de signer ou qui signe tardivement le rapport d'arbitrage

Amende de € 15 pour le joueur VANDENBULCKE Franck

4. Lutte Baasrode - Kersken

Conduite anti-sportive des supporters de Baasrode pas de rapport circonstancié de l'arbitre CASSART Rudy suite au rapport d'arbitrage.

148 Conduite anti-sportive des supporters d'une société

Amende de € 250 pour le cercle de Baasrode.

135 Arbitre ne transmettant pas de rapport circonstancié après incidents

Amende de € 30 pour Monsieur CASSART Rudy arbitre de la lutte.

5. Lutte Isiére - Mont-Gauthier

Deux joueurs de Mont-Gauthier arrivent

063 Début tardif d'une rencontre

Amende de € 50 pour le cercle de Mont-Gauthier

6. Lutte Wieze - Buizingen

Déplacement de la lutte de championnat à la demande de Wieze.

Taxe administrative de € 25 pour le cercle de Wieze.

7 . Lutte Thieulain – Oeudeghien

Le gant de VANDENABELLE Kévin (184 gr a 6-4)

111 ter Présentation ou emploi d'un gant non réglementaire (uniquement en ce qui concerne le poids autorisé)

- de 181 g. à et y compris 185 g.: saisie immédiate jusqu'à la fin de la journée + amende de € 50 pour le joueur VANDENABELLE Kevin

Secrétaire
Cassart F

Président
Chavée G